

MODALITÉS & PROCÉDURE DE RECRUTEMENT POUR LES EMPLOIS PERMANENTS



Service Valorisation
de l'emploi public

Juin 2017

9 - Les formalités administratives suite à la nomination

9 - Les formalités administratives suite à la nomination

1. L'arrêté de nomination

- le numéro de la DVE doit y figurer
- transmission à la Préfecture pour le contrôle de légalité
- transmission au service carrières du CDG pour les collectivités affiliées

2. Affiliation à la caisse de retraite

- Pour les fonctionnaires à 28h et plus, hebdomadaires : Affiliation à la CNRACL
- Pour les fonctionnaires à moins de 28h hebdomadaires + agents non titulaires : Affiliation à l'IRCANTEC

3. Demande de transmission, à l'administration d'origine, du dossier administratif si c'est un fonctionnaire